la Renaissance du Loir&Cher

RL&C

20 OCTOBRE 2023
N° 3169

1,70 €

3, RUE D'ARTOIS - 41000 BLOIS - RÉDACTION - DIFFUSION - PUBLICITÉ : 02.54.78.12.44 - FAX : 02.54.74.19.67 - ANNONCES LÉGALES : TÉL. : 05.56.44.72.24 - FAX : 05.56.44.23.70

Hommage

La France meurtrie après le drame

>> lire en page 2

Frédéric DOUCHET

Me CORNET
COMMISSAIRES – PRISEURS
BLOIS – ROMORANTIN - ORLEANS

VENTES AUX ENCHERES
Lundi 23 octobre. Blois : JOUETS ANCIENS
Jeudi 26 oct. Orléans : AFRIQUE
Samedi 28 oct. Orléans: ARTS DU XXEME
Vendredi 3 nov. Orléans : CHASSE St Hubert
Samedi 4 nov. Blois : TROUPES COLONIALES
Samedi 25 nov. Blois: CHATEAU NORMAND

ESTIMATIONS GRATUITES
Bijoux - Tableaux - Objets d'art – Mobilier
Vendredi 3 nov. (10h-12h / 14h-17h):
BLOIS - 32 av. Maunoury
Mercredi 8 nov. (10h30-12h30):
ROMORANTIN - 2 rue de la Tour
Sur photos: blois@poussecornet.com

02 54 78 45 58 . blois@poussecornet.com – www.poussecornet.com

RL&C

Dossier de la rédaction

Toujours plus de solidarité

>> lire en pages 4 à 8

RL&C

Jeune talent

Amandine Asselin, une jeune femme au cursus en béton

>> lire en page 9

Mobilier de France

CENTRE CIAL CAP SUD
CHAMBRAY-LÈS-TOURS
3 rue Alexandra David-Néel
à côté de CULTURA - **Tél : 02 47 39 15 64**

SAS JBE CONCEPT 37 - RCS 794 735 365 - Commerçant indépendant exploitant la marque Mobilier de France

ANNONCES ADMINISTRATIVES

9410**431**

Pays de Grande Sologne syndicat mixte

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale
du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne

Par arrêté n°18-2023 le Président du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, Monsieur Pascal BIOULAC, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Grande Sologne, arrêté par délibération n°2023-03 du Comité syndical le 9 février 2023.
Par décision n°E23000154/45 en date 25 septembre 2023, M. le Président du Tribunal administratif d'Orléans a désigné une Commission d'enquête composée de Monsieur Bernard DUCATEAU, Président commissaire-enquêteur, Monsieur Olivier ALLEZARD, membre titulaire commissaire-enquêteur et Monsieur Claude MARTIN, membre titulaire commissaire enquêteur, Monsieur Jean-Louis HAYN, membre suppléant commissaire enquêteur.
Cette enquête publique concerne l'élaboration du SCoT du Pays de Grande Sologne qui est de la compétence du Syndicat mixte du Pays de Grande Sologne. Le SCoT est un document de planification qui fixe pour les vingt prochaines années des orientations et objectifs concernant, notamment, l'urbanisme, l'habitat, le développement économique et commercial, la préservation de l'environnement, les transports, l'agriculture, la transition énergétique, la santé, etc. Ces orientations sont ensuite traduites dans les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux.
Préalablement à son adoption par le Conseil syndical du Pays de Grande Sologne, le projet de SCoT est soumis à une enquête publique qui se déroulera **du lundi 6 novembre 2023 à 9h00 au mercredi 6 décembre 2023 à 17h00.**
Le dossier soumis à l'enquête comprend le projet arrêté du SCoT. Il se compose d'un résumé non technique, d'un rapport de présentation scindé en 3 tomes, d'une évaluation environnementale, d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), d'un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), d'un bilan de la concertation et de la délibération n°2023-03 du comité syndical du Pays de Grande Sologne arrêtant le projet de SCoT. Le dossier d'enquête publique comprendra également les avis des Personnes Publiques Associées (PPA) réceptionnés par le Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, celui de l'Autorité Environnementale et une annexe constituée d'un recueil de pièces administratives.
Le siège du Syndicat du Pays de Grande Sologne, situé 14 avenue de l'Europe à Lamotte-Beuvron (41600), est désigné comme étant le siège de l'enquête, lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée.
Le dossier d'enquête publique du projet du SCoT « Grande Sologne « sera consultable :
- en version informatique sur le site internet du SCoT du Pays de Grande Sologne : https://scotgrandesologne.proscot-eau.fr/ ;
- en version papier dans les 3 lieux d'enquête, aux jours et horaires précisés ci-dessous :
- **Siège du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne et de la communauté de communes de Coeur de Sologne**, 14 avenue de l'Europe - 41600 Lamotte Beuvron
Les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Sont exceptés les jours fériés
- **Siège de la Mairie de Neung-sur-Beuvron**, 1 rue des Anges - 41210 Neung-sur-Beuvron
Les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h
Le vendredi de 14h30 à 17h30
Sont exceptés les jours fériés
- **Siège de la Mairie de Salbris**, 33 boulevard de la République - 41300 Salbris
Le lundi de 14h30 à 17h30
Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 17h30
Sont exceptés les jours fériés
Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition du public, au siège Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, aux jours et horaires précisés dans le tableau ci-dessus. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :
- sur les registres d'enquête papier établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Président commissaire enquêteur, disponibles dans les 3 lieux d'enquête, aux jours et horaires précisés dans le tableau ci-dessus ;
- par voie postale, en mentionnant en objet « Enquête publique relative au Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne «, à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête à l'adresse suivante : Synd14, avenue de l'Europe - 41600 Lamotte-Beuvron.
- par courriel, en mentionnant en objet « Enquête publique relative au Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne «, adressé à : contact@grande-sologne.com
Les commissaires enquêteurs tiendront également des permanences pour recevoir les observations orales ou écrites sur le projet de SCoT, aux lieux, jours et horaires définis ci-dessous :
- Siège du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, 14, rue de l'Europe - 41600 Lamotte-Beuvron
Le 6 novembre 2023 de 9h à 12h
Le 6 décembre 2023 de 14h à 17h
- Mairie de Neung-sur-Beuvron, 1, rue des Anges - 41210 Neung-sur-Beuvron
Le 16 novembre 2023 de 9h à 12h
Le 29 novembre 2023 de 9h à 12h
- Mairie de Salbris, Salle Waquet, 52, Bd de la République - 41300 Salbris
Le 16 novembre 2023 de 14h30 à 17h30
Le 29 novembre 2023 de 14h30 à 17h30
Les observations adressées par courrier postal, par voie électronique ainsi que celles reçues sur les registres papier des différents lieux d'enquête, seront annexées au registre d'enquête mis à la disposition du public au siège du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne.
Le rapport et les conclusions motivées de la Commission d'enquête, relatifs à cette enquête, seront, à son issue, tenus à la disposition de toutes les personnes intéressées, à la Préfecture du Loir-et-Cher, au siège du Pays de Grande Sologne, aux jours et heures habituels d'ouverture hors jours fériés, et dans les lieux d'enquête publique pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.
Ces documents seront également consultables sur le site internet dédié au SCoT de Grande Sologne : https://scotgrandesologne.proscot-eau.fr/. Toute personne physique ou morale concernée peut demander communication de ces pièces au Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne.
A l'issue de l 'enquête publique, le projet de SCoT du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis par les Personnes Publiques Associées et au cours de l'enquête publique, sera approuvé par délibération du Comité syndical du Pays de Grande Sologne. Toute information sur cette enquête peut être obtenue auprès du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, à l'adresse postale suivante : Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, 14, avenue de l'Europe - 41600 Lamotte-Beuvron.
Des informations sur cette enquête peuvent également être obtenues par courriel à l'adresse suivante : contact@grande-sologne.com
Le dossier d'enquête publique, ainsi que les observations du public, sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant toute la durée de l'enquête, en s'adressant au Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne.

Pascal BIOULAC, Président

9410**129**

Lycée François-Philibert Dessaignes
Blois

AVIS DE MARCHÉ

M. Eric GALICE-PACOT, Proviseur, 12 rue Dessaignes, BP 20719, 41007 BLOIS CEDEX
Objet : FOURNITURE DE PRODUITS SURGELES
Forme du marché : marché alloti en 5 lots
Lot 1 : Viandes surgelées
Lot 2 : Fruits et légumes surgelés
Lot 3 : Produits élaborés, entrées et pâtes salées surgelés
Lot 4 : Desserts, pâtes et viennoiseries surgelées
Lot 5 : Produits de la pêche surgelés
Procédure : procédure adaptée
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :
- Qualité des produits : 50%.
- Coût portion du produit : 40%
- Capacité technique du candidat : 10 %
Date d'envoi à la publication : 05/10/2023
Remise des offres : vendredi 10 novembre 2023 à 10h00
Pour consulter et retirer le DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, connectez-vous sur : https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/110594/show (référence :PAJI/23/06554)

Destination Santé

Peut-on être accroc au fromage ?

Les produits laitiers constituent de puissants pourvoyeurs de calcium, minéral essentiel à la formation et à la solidité de nos os et de nos dents. A l'image des fromages bien sûr, qui peuvent renfermer d'autres éléments tels que la caséine, soupçonnée d'effets addictifs.

« Le fromage, c'est vraiment du crack. Une étude révèle que le fromage crée une dépendance aussi grande que la drogue », titrait le New York Times, en octobre 2015. L'auteure s'appuyait ainsi sur une étude de chercheurs de l'Université du Michigan à Ann Arbor, centrée sur les aliments susceptibles de créer une dépendance ; dont le fromage fait partie.

Celui-ci renferme en effet de la caséine, une substance protéique contenue dans le lait, qui se coagule sous l'action de la présure (un coagulant du lait d'origine animale) ou d'un acide. Lors de la digestion, celle-ci libère des opiacés appelés casomorphines. Ce qui signifie qu'elle activerait les récepteurs cérébraux associés à la dépendance.

De là à évoquer une dépendance...

L'emploi du conditionnel reste toutefois de rigueur. « L'ingestion de produits laitiers contenant de la bêta-casomorphine n'est pas susceptible de devenir l'objet d'une dépendance », statuait une équipe new-yorkaise, en 1994. Depuis, si quelques études ont effectivement classé la caséine parmi les peptides opioïdes exogènes – par l'alimentation - il semble toutefois hâtif d'évoquer une véritable dépendance. En tout cas en l'état actuel des connaissances de la science sur le sujet.

destinationsanté

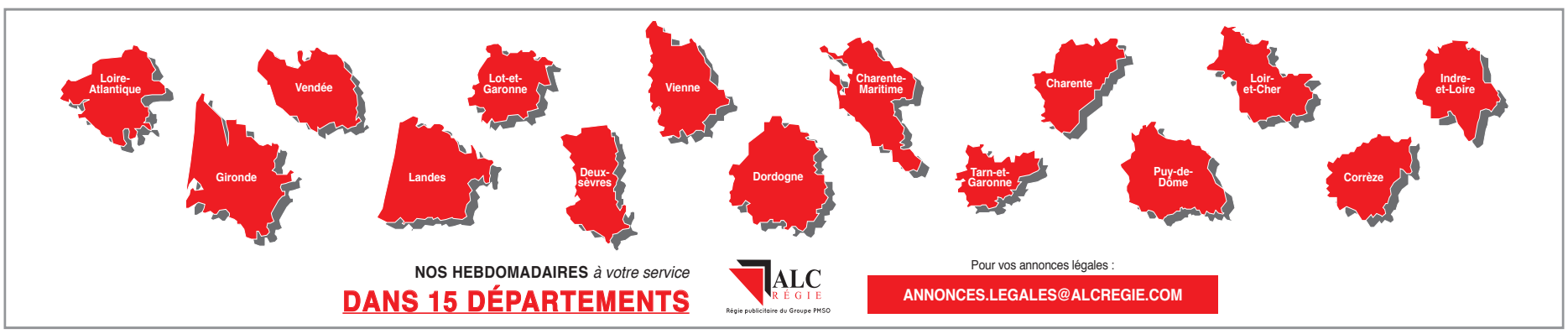

BLOIS

Un élève boulanger électrisé au Campus des métiers

PAGE 4

Grosfillex FENÊTRES
Votre fabricant aluminium en Loir-et-Cher
PORTAILS - FENETRES PVC BOIS ALU
AUTOMATISMES - VOLETS BATTANTS/ROULANTS
PORTES DE GARAGES
ALLC FABRICANT ALUMINIUM EN LOIR-ET-CHER
ST-CLAUDE-DE-DIRAY - 02 54 20 32 98
ROMORANTIN - 02 54 98 78 31

la Nouvelle République
lanouvellerepublique.fr
1,30 €
n° 24060
Vendredi
20 octobre 2023
Loir-et-Cher

Notre carte...

Les idées de sortie du week-end en Loir-et-Cher

sur lanr.fr

Ériger un barrage contre la grippe

PAGE 6

Comme ici à Blois, la campagne de vaccination contre la grippe bat son plein. On peut y associer le Covid. (Photo NR, Fabien Burgaud)

LOIR-ET-CHER

Cheverny à l'heure de l'automne

PAGE 8

(Photo NR, Jérôme Dutac)

LOIR-ET-CHER

Bioulac entre dans l'exécutif départemental

PAGE 3

ESPACE

Thomas Pesquet raconte sa vie de terrien

PAGE 31

BASKET

Le budget de l'ADA Blois à la loupe

PAGE 26

R 27732 - 1020 - 1,30 € 41

légales et officielles

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NRD, Centre Presse et autres presses habilitées :

E-mail : **aof@nr-communication.fr** - Tél : **02 47 60 62 10**
NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
BP 81228 – 37012 Tours Cedex 1

****

Pour saisir ou consulter une annonce légale : **www.nr-legales.com**
Pour consulter un avis de marchés publics : **www.pro-marchespublics.com**

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Marchés publics sup. à 90 000 Euros

Région Centre Val de Loire

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

M. François BONNEAU - Président - DPECS - 9, rue Saint-Pierre-Lentin, CS 94117, 45041 Orléans Cedex 1, tél. : 02 38 70 30 30.

SIRET 23450002300028

Référence acheteur : 23FF06TX

L'avis implique un marché public.

Objet : DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE (41) - Travaux de gestion du peuplement arboré du Domaine - 2 LOTS.

Procédure : procédure adaptée.

Forme du marché : prestation divisée en lots : oui.

Lot n° 01 : ÉLAGAGE, ABATTAGE, HAUBANAGE
Lot n° 02 : PLANTATIONS

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 17/11/23 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 17/10/2023.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://achats.regioncentre-valdeloire.fr

ANNONCES LÉGALES

Vie de sociétés

Comptafrance

S.C.I. GET-IMMO
SCI
au capital de 6 097,96 €
Siège social : 41 rue des Forges
41120 CANDE SUR BEUVRON
398 490 458 RCS BLOIS

Par AGE du 10/10/2023 il a été décidé de transférer le siège social du 41 rue des Forges 41120 CANDE SUR BEUVRON au 6B rue du Bas Village 35510 CESSON SEVIGNE à compter du de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Radiation sera faite au RCS de BLOIS et la société sera immatriculée au RCS DE RENNES.

ASSUR CONSEIL.

SAS au capital social de 60000 euros.
Siège social : 8 Place Victor Hugo, 41700 COUR-CHEVERNY.
482338563 RCS de Blois.

NON-RENOUVELLEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'un PV des décisions de l'associée unique en date du 30/09/2023, l'associée unique a décidé de ne pas renouveler les mandats de la société SOLOGNE AUDIT CONSEIL, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Eric LETOURMY (SARL AL3C), commissaire aux comptes suppléant, dans la mesure où la loi n° 2019-486 du 22/05/2019, dite Loi Pacte, ne rend plus cette nomination obligatoire. Pour avis. La Présidence

A2GEVIE

SAS au capital de 10.000 euros
Siège social : 26 Mail des Platanes 41200 Romorantin
RCS BLOIS – 537 722 829

Le siège de la société A2GEVIE sis au 26 mail des platanes à Romorantin-Lanthenay est transféré au 28 mail des platanes à Romorantin-Lanthenay.

A2GEVIE 973

SAS au capital de 9 000 euros
Siège social : 26 Mail des platanes 41200 Romorantin
RCS BLOIS – 824 337 935

Le siège de la société A2GEVIE 973 sis au 26 mail des Platanes à Romorantin-Lanthenay est transféré au 28 mail des Platanes à Romorantin-Lanthenay.

Enquêtes publiques

Pays de Grande Sologne syndicat mixte

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne

Par arrêté n°18-2023 le Président du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, Monsieur Pascal BIOULAC, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Grande Sologne, arrêté par délibération n°2023-03 du Comité syndical le 9 février 2023.

Par décision n°E23000154/45 en date 25 septembre 2023, M. le Président du Tribunal administratif d'Orléans a désigné une Commission d'enquête composée de Monsieur Bernard DUCATEAU, Président commissaire-enquêteur, Monsieur Olivier ALLEZARD, membre titulaire commissaire-enquêteur et Monsieur Claude MARTIN, membre titulaire commissaire enquêteur, Monsieur Jean-Louis HAYN, membre suppléant commissaire enquêteur.

Cette enquête publique concerne l'élaboration du SCoT du Pays de Grande Sologne qui est de la compétence du Syndicat mixte du Pays de Grande Sologne. Le SCoT est un document de planification qui fixe pour les vingt prochaines années des orientations et objectifs concernant, notamment, l'urbanisme, l'habitat, le développement économique et commercial, la préservation de l'environnement, les transports, l'agriculture, la transition énergétique, la santé, etc. Ces orientations sont ensuite traduites dans les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux.

Préalablement à son adoption par le Conseil syndical du Pays de Grande Sologne, le projet de SCoT est soumis à une enquête publique qui se déroulera **du lundi 6 novembre 2023 à 9h00 au mercredi 6 décembre 2023 à 17h00.**

Le dossier soumis à l'enquête comprend le projet arrêté du SCoT. Il se compose d'un résumé non technique, d'un rapport de présentation scindé en 3 tomes, d'une évaluation environnementale, d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), d'un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), d'un bilan de la concertation et de la délibération n°2023-03 du comité syndical du Pays de Grande Sologne arrêtant le projet de SCoT. Le dossier d'enquête publique comprendra également les avis des Personnes Publiques Associées (PPA) réceptionnés par le Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, celui de l'Autorité Environnementale et une annexe constituée d'un recueil de pièces administratives.

Le siège du Syndicat du Pays de Grande Sologne, situé 14 avenue de l'Europe à Lamotte-Beuvron (41600), est désigné comme étant le siège de l'enquête, lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée.

Le dossier d'enquête publique du projet du SCoT « Grande Sologne » sera consultable :

- en version informatique sur le site internet du SCoT du Pays de Grande Sologne : https://scotgrandesologne.proscot-eau.fr/ ;
- en version papier dans les 3 lieux d'enquête, aux jours et horaires précisés ci-dessous :

- Siège du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne et de la communauté de communes de Coeur de Sologne, 14 avenue de l'Europe – 41600 Lamotte Beuvron
Les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Sont exceptés les jours fériés
- Siège de la Mairie de Neung-sur-Beuvron, 1 rue des Anges – 41210 Neung-sur-Beuvron
Les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h
Le vendredi de 14h30 à 17h30
Sont exceptés les jours fériés
- Siège de la Mairie de Salbris, 33 boulevard de la République – 41300 Salbris
Le lundi de 14h30 à 17h30
Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 17h30
Sont exceptés les jours fériés

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition du public, au siège Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, aux jours et horaires précisés dans le tableau ci-dessus. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête papier établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Président commissaire enquêteur, disponibles dans les 3 lieux d'enquête, aux jours et horaires précisés dans le tableau ci-dessus ;
- par voie postale, en mentionnant en objet « Enquête publique relative au Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne », à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête à l'adresse suivante : Synd14, avenue de l'Europe – 41600 Lamotte-Beuvron.
- par courriel, en mentionnant en objet « Enquête publique relative au Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne », adressé à : contact@grande-sologne.com

Les commissaires enquêteurs tiendront également des permanences pour recevoir les observations orales ou écrites sur le projet de SCoT, aux lieux, jours et horaires définis ci-dessous :

- Siège du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, 14, rue de l'Europe – 41600 Lamotte-Beuvron
Le 6 novembre 2023 de 9h à 12h
Le 6 décembre 2023 de 14h à 17h

- Mairie de Neung-sur-Beuvron, 1, rue des Anges – 41210 Neung-sur-Beuvron
Le 16 novembre 2023 de 9h à 12h
Le 29 novembre 2023 de 9h à 12h

- Maire de Salbris, Salle Waquet, 52, Bd de la République – 41300 Salbris
Le 16 novembre 2023 de 14h30 à 17h30
Le 29 novembre 2023 de 14h30 à 17h30

Les observations adressées par courrier postal, par voie électronique ainsi que celles reçues sur les registres papier des différents lieux d'enquête, seront annexées au registre d'enquête mis à la disposition du public au siège du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne.

Le rapport et les conclusions motivées de la Commission d'enquête, relatifs à cette enquête, seront, à son issue, tenus à la disposition de toutes les personnes intéressées, à la Préfecture du Loir-et-Cher, au siège du Pays de Grande Sologne, aux jours et heures habituels d'ouverture hors jours fériés, et dans les lieux d'enquête publique pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Ces documents seront également consultables sur le site internet dédié au SCoT de Grande Sologne : https://scotgrandesologne.proscot-eau.fr/. Toute personne physique ou morale concernée peut demander communication de ces pièces au Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne.

A l'issue de l 'enquête publique, le projet de SCoT du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis par les Personnes Publiques Associées et au cours de l'enquête publique, sera approuvé par délibération du Comité syndical du Pays de Grande Sologne. Toute information sur cette enquête peut être obtenue auprès du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, à l'adresse postale suivante : Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, 14, avenue de l'Europe – 41600 Lamotte-Beuvron.

Des informations sur cette enquête peuvent également être obtenues par courriel à l'adresse suivante : contact@grande-sologne.com

Le dossier d'enquête publique, ainsi que les observations du public, sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant toute la durée de l'enquête, en s'adressant au Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne.

Pascal BIOULAC, Président

Publications d'Annonces
Officielles & Légales
Tous titres de presse

GAGNEZ DU TEMPS !

Vos contacts :

Indre et Loire
Tel : 02 47 60 62 10

Loir et Cher
Tel : 02 47 60 62 10

Indre
Tel : 02 47 60 62 79

Vienne
Tel : 02 47 60 62 79

Deux-Sèvres
Tel : 02 47 60 62 10

ou par email
aof@nr-communication.fr
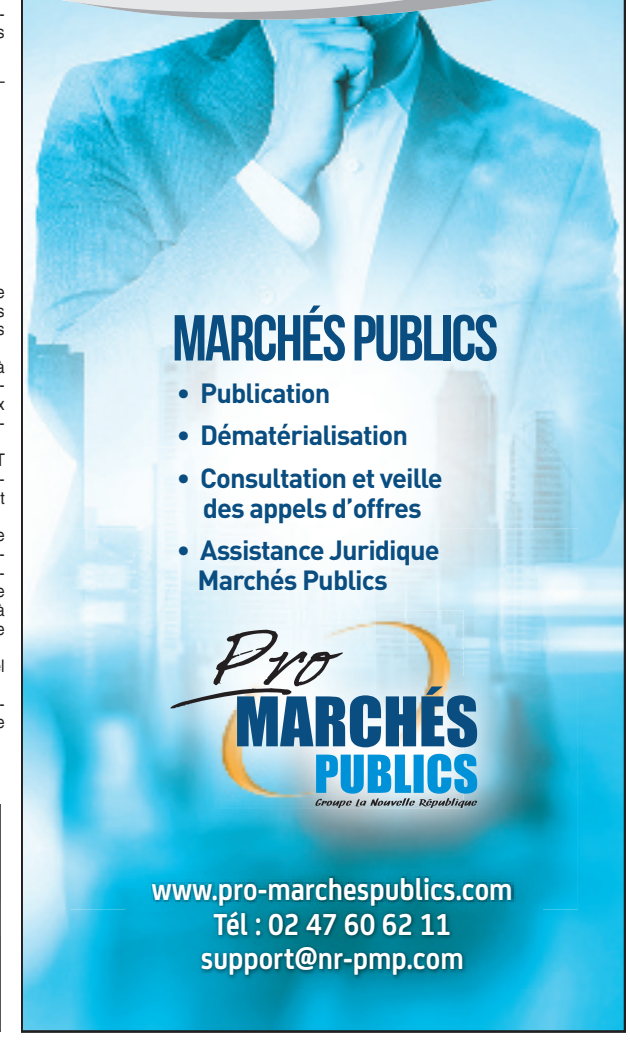
Pour publier* ou consulter une annonce légale :
www.nr-legales.com
*paiement par CB sécurisé
nr-legales.com
Groupe La Nouvelle République